

Le sens de
l'action,
l'esprit des
réformes

GEND ARMERIE

NUMÉRO
#2

*« Toutes les unités de la
gendarmerie doivent agir
dans la même direction »*

NOTRE ENGAGEMENT, VOTRE SÉCURITÉ



#2

« DE NOMBREUSES TECHNICITÉS MAIS UNE SEULE ET MÊME MISSION AU SERVICE DE LA POPULATION : MOBILISER L'ENSEMBLE DES UNITÉS DE GENDARMERIE DANS LA MÊME DIRECTION »



« La gendarmerie n'existe pas pour elle-même, mais pour les citoyens qu'elle est chargée de protéger. »

POURQUOI CET OBJECTIF, POURQUOI CE CHOIX

*Dans un système militaire « intégré » comme le nôtre, nous ne travaillons pas isolément. La gendarmerie est une organisation militaire dont l'efficacité repose au quotidien sur l'esprit de corps et le sentiment d'appartenance, ainsi que sur la capacité à « agréger des effets ». C'est ce que nous apprenons dans nos écoles et c'est ce que nous mettons en application durant nos carrières, pour l'efficacité de la mission. Il n'y a donc, en gendarmerie, ni métier principal, ni métier secondaire ou annexe. Comme dans tout système militaire, on y trouve des éléments de manœuvre, des éléments d'appui et des éléments de soutien qui tous contribuent à produire les effets recherchés. **Chaque fonction a son importance. Chaque unité a sa partition à jouer au sein du même orchestre. Et comme dans tout orchestre, le résultat final produit est toujours supérieur à la somme des résultats propres à chaque entité. Il faut donc, pour atteindre ce niveau, lutter contre une tendance naturelle, néanmoins réelle, que l'on peut retrouver parfois chez certains « spécialistes » (au sens large), tous passionnés par leur engagement et l'excellence de leur savoir-faire, qu'ils cherchent avant tout, nous le savons, à faire progresser. Ils***

disposent souvent d'une expertise à la fois rare, remarquable et reconnue, saluée y compris à l'extérieur de notre arme, et faisant notre fierté collective. Toutefois, un risque existe : le risque pour ces « spécialistes » de chercher à devenir des « hyper-spécialistes », alors même qu'ils sont avant tout des gendarmes.

C'est le rôle de la chaîne hiérarchique de veiller à ce que chacun reste en contact avec l'ensemble du biotope gendarmerie, au diapason de ses priorités stratégiques. C'est le sens, également, de ce deuxième document. Il convient donc de rappeler, pour accomplir notre devoir dans des conditions optimales, que les spécialisations ne trouvent leur sens qu'au service de la mission plus large de la gendarmerie nationale. Elles s'inscrivent ainsi, naturellement et prioritairement, en appui et dans le tempo opérationnel des unités territoriales.

Chaque unité de gendarmerie, quelle que soit sa spécialité, a une plus-value à apporter au travail de sécurité du quotidien assuré par les brigades territoriales. Autour de ces dernières, la totalité de la maison doit être en ordre de bataille, avec les mêmes priorités, suivant les mêmes impératifs stratégiques. C'est, au service de la population, notre honneur et notre engagement de gendarmes.

#2 « De nombreuses technicités mais une seule et même mission
au service de la population : mobiliser l'ensemble des unités de gendarmerie
dans la même direction »

TROIS MOTS-CLÉS : DU BON SENS, DE LA COHÉRENCE, DE LA COHÉSION.

Qu'il s'agisse de **contact avec la population**, de **prévention de la délinquance** ou de **renseignement territorial**, ces tâches sont le cœur même du métier de gendarme, communes à chacun, quelle que soit notre unité. **La fonction contact, singulièrement, est l'axe stratégique numéro un**

de la gendarmerie, de toute la gendarmerie. Aucune contradiction avec les missions habituelles spécifiques des uns ou des autres : cet objectif est la matrice de toutes nos missions. Il importe de rappeler également que, dans le regard de la population, il n'y a qu'un seul et même gendarme !



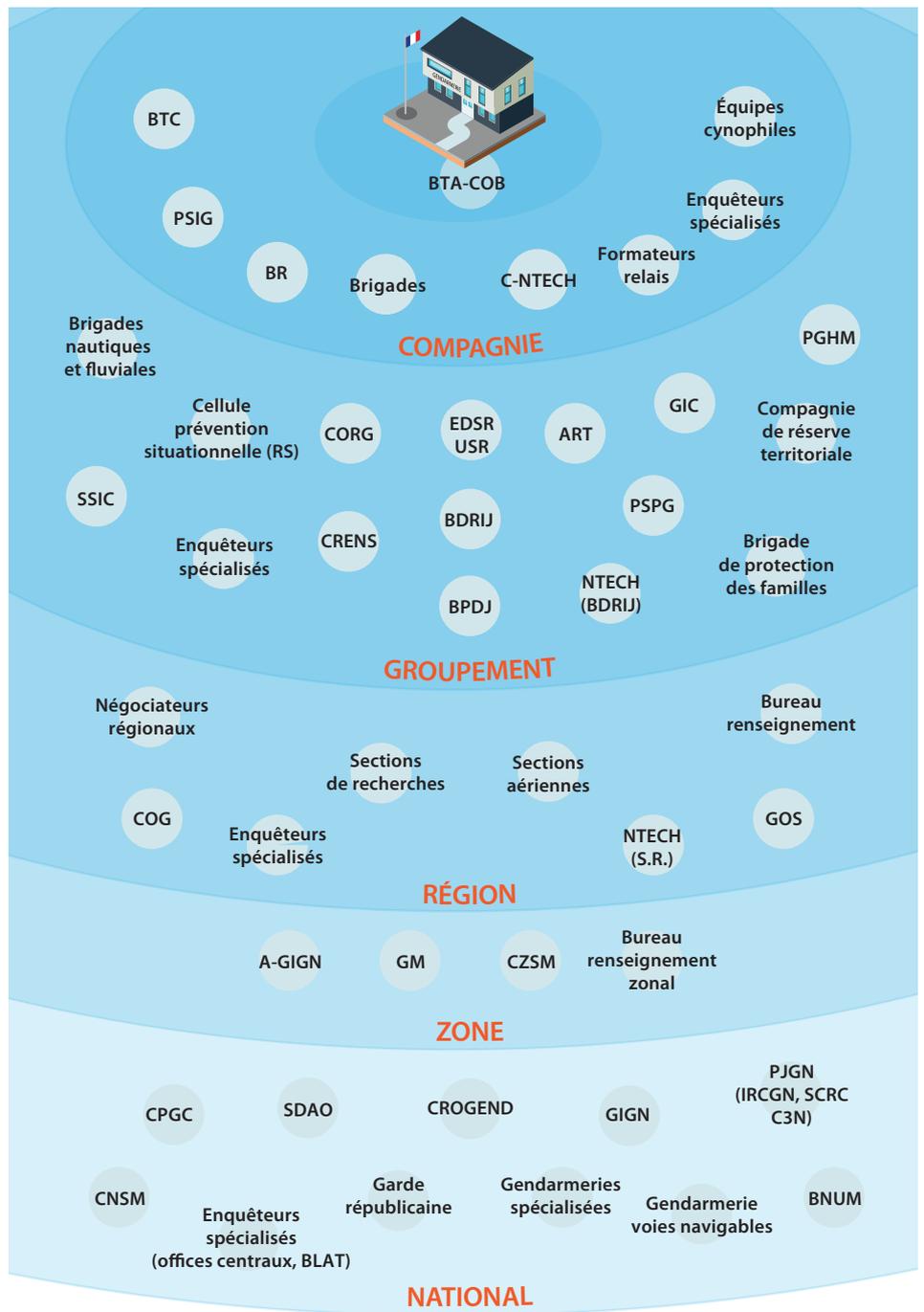
LES ÉCHELONS TERRITORIAUX : QUI FAIT QUOI ?

Autour de la brigade, qui est l'échelon de contact de la gendarmerie, échelon primordial au centre de notre institution (Cf. *Le sens de l'action, l'esprit des réformes #1*), les échelons territoriaux s'organisent selon la stratégie suivante.

- **La compagnie est le premier échelon de manœuvre de proximité.** Elle conçoit le contrat opérationnel, en étroite relation avec les élus locaux, les autorités préfectorales et les partenaires de sécurité (police municipale, sécurité privée, etc.). Elle le fait vivre et le décline grâce aux brigades, en associant toutes les unités d'appui nécessaires pour y contribuer. Le commandant de compagnie est chargé de faire évoluer ce contrat dès que nécessaire.

- **Le groupement est le niveau de positionnement de l'institution par rapport aux autorités territoriales.** Il est à la fois un niveau opérationnel et de conception.

- **La région de gendarmerie est « à la poignée de l'éventail » des moyens, en appui de la chaîne territoriale.** Elle est le niveau de validation des expériences initiées sur le terrain. **Lorsque ces régions coïncident avec une zone de défense et de sécurité, elles coordonnent l'ensemble des moyens et des renforts engagés en gestion de crise,** en relation avec les administrations, les armées et les partenaires frontaliers.



- **L'échelon national développe des capacités de renseignement (SDAO) et des savoir-faire du haut du spectre.** Il organise leur transmission (CROGEND, CNSM) ou leur projection territoriale (GIGN, IRCGN, C3N) pour appuyer les échelons et leurs unités.

Toutes les capacités d'appui de la gendarmerie sont ainsi organisées

dans un mouvement centripète dirigé vers la brigade.

Si ce n'est la distance qui modifie parfois la temporalité ou la méthode d'intervention des unités d'appui, ce schéma dans sa philosophie est le même pour les unités outre-mer : les unités locales sont appuyées par leur COMGEND et, en cas de besoins complémentaires, par l'échelon national.

#2 « De nombreuses technicités mais une seule et même mission
au service de la population : mobiliser l'ensemble des unités de gendarmerie
dans la même direction »

LE CONCOURS DE CHAQUE TECHNICITÉ AU TRAVAIL DE PROXIMITÉ DES BRIGADES TERRITORIALES

Les BMO, les BR et les PSIG, notamment, ont toujours été pensés et créés pour répondre aux besoins des brigades. Toutefois, outre l'expérimentation actuelle des brigades « multirôles » qui sera menée dans trois régions (expérimentation évoquée dans le précédent numéro de cette série), **redonnons, partout, une réalité à cette idée.** Nous n'en serons, collectivement, que plus utiles et plus efficaces, et le sens du travail quotidien n'en apparaîtra que plus clair à chacun.

- **Dans cette dynamique, les unités motocyclistes doivent pouvoir retrouver le cœur de leur métier. Autour d'une règle simple : un motocycliste est fait pour servir sur une moto !** Cette technicité est un atout pour le travail collectif de la gendarmerie, puisqu'elle nous permet de travailler non pas seulement en statique mais aussi dans les flux. **Ce travail**

en mouvement est au service de l'activité générale des unités territoriales et doit être organisé en lien avec les brigades. Les opérations conjointes (contrôles de zones, contribution à une interpellation, préparation et sécurisation d'un convoi, etc.) **sont à encourager.** Cela permet à la fois d'élargir le champ missionnel des motocyclistes tout en remettant leur technicité au centre.

- Le raisonnement valable pour les motocyclistes est le même par exemple pour les **unités nautiques. On dit en Nouvelle-Aquitaine que la brigade nautique d'Arcachon est la brigade territoriale du Bassin. C'est une devise susceptible de nous inspirer chacun !**

- **Le travail de police judiciaire est une fonction essentielle de la maison et contribue activement à la lutte contre la délinquance.** C'est la raison pour laquelle le travail des unités de recherche doit permettre d'éclairer et d'alimenter les analyses, comme le service, de leur niveau territorial référent. **Les unités de recherche sont là elles aussi pour appuyer les unités territoriales.** Leur apport est indispensable. Il est même fondamental pour la cohérence de notre organisation et de notre action.

- Au service de la manifestation de la vérité, **la police technique et scientifique est mobilisée elle aussi en ce sens.** Les techniciens en identification criminelle (TIC) des cellules d'identification criminelle (CIC) sont au service des unités territoriales dès lors que l'infraction revêt une gravité, une complexité, une sérialité, une sensibilité particulière, ou que les circonstances de sa commission sont de nature à permettre la mise en évidence de traces et indices. En ce sens, **les TIC sont les experts locaux de criminalistique sur lesquels les brigadiers territoriaux doivent pouvoir compter de jour comme de nuit pour les appuyer** dans l'exercice de leur mission de police judiciaire.

- Une illustration supplémentaire de ce travail attendu au service des unités territoriales de gendarmerie peut être donnée à travers l'engagement des **forces aériennes de la gendarmerie, qui apportent au quotidien un appui indispensable à l'action opérationnelle.** Leur expertise, conjuguée notamment à celle des **PGHM** en milieu montagnard, est régulièrement employée par les unités à la fois de GD ou de GM. Ce fut le cas à Notre-Dame-des-Landes. C'est le cas fréquemment pour des dispositifs de sécurité relatifs aux visites

officielles et visites d'Etat. C'est le cas encore, régulièrement, sur des interventions en tant qu'unités-support du GIGN. Leur rôle de renseignement au service de toute la communauté gendarmerie est précieux. En montagne, la parfaite connaissance de la population montagnarde est également une contribution essentielle des PGHM à la fonction contact.

- **L'enjeu de la présence territoriale et du rapprochement des compétences vers le terrain n'échappe pas non plus aux unités d'intervention.** À cet égard, il convient de rappeler que les **PSIG sabre** sont avant tout des **PSIG**. Leur rôle de surveillance de proximité au quotidien est le même que leur unité-sœur, bien qu'ils disposent évidemment de capacités supplémentaires en cas d'attaques terroristes ou de tueries de masse. La mission de renseignement et de proximité des **PSPG** passe également par le même exercice de présence sur le terrain. Au niveau du **GIGN** (qui est aussi une unité de renseignement, renseignement utile à toutes les unités concernées), le travail d'adaptation constant se poursuit, en lien notamment avec les **antennes GIGN**, pour réduire toujours plus les délais d'intervention. Tout cela est fondamental. Rappelons que dans le cadre



du SNI, l'intervention dorénavant concerne tout le monde : tout gendarme peut être demain **primo-arrivant** sur une scène terroriste, non pour intervenir lui-même, mais pour contribuer à « fixer » le ou les terroristes. Aucune zone n'est à l'abri de telles attaques.

- La question du lien étroit avec l'activité de la brigade et des autres unités polyvalentes vaut tout autant pour les **gendarmeries spécialisées (transports aériens, maritime, armement, air, nucléaire)**, car les informations qu'elles détiennent (sur leur milieu spécifique, sur leur population) peuvent être essentielles au travail des unités territoriales traditionnelles – et inversement ! **Les gendarmeries spécialisées permettent la continuité de l'action et la capacité d'adaptation multi-milieus de la gendarmerie.** Ce sont des atouts majeurs. Quelle

que soit la gendarmerie spécialisée, leurs gendarmes sont avant tout des gendarmes et sont pleinement interopérables avec tout le système, non seulement sous l'angle des procédures, mais également dans la compréhension de l'esprit de la mission.

- Enfin, depuis plusieurs années, **le travail des gendarmes spécialisés sur l'international est profondément lié à la dimension quotidienne de la sécurité sur le territoire national.** La notion de « sécurité d'un territoire », dans son acception administrative seule, a évidemment perdu de son sens. Un seul exemple : les trafics initiés dans les Balkans affectent la sécurité de la population y compris dans nos territoires les plus ruraux. Cette vigilance à la fois internationale et locale est évidemment renforcée sous l'angle de la vigilance face à la menace terroriste.

#2 « De nombreuses technicités mais une seule et même mission
au service de la population : mobiliser l'ensemble des unités de gendarmerie
dans la même direction »

TOUS CONCERNÉS : LA SÉCURITÉ DU QUOTIDIEN CONCERNE TOUTES LES SUBDIVISIONS D'ARME DE LA GENDARMERIE

• **La gendarmerie mobile** est, de fait, au regard de la diversité des déplacements des escadrons, au regard de ses missions de protection estivale ou hivernale des populations, au regard encore des patrouilles de ses détachements de surveillance et d'intervention, une **excellente connaisseuse de tous les territoires de la République**. La GM, spécialiste également des modes d'action revendicatifs violents et des rassemblements alternatifs – technivals et autres ZAD –, **apporte une plus-value concrète aux unités territoriales qu'elle renforce**. Ces derniers mois, son emploi a atteint des niveaux exceptionnels dans le cadre de la crise des gilets jaunes. Cette crise a donné lieu à une convergence entre le travail de la gendarmerie mobile et de



la gendarmerie départementale, preuve de la flexibilité et de l'enrichissement mutuel nécessaires de notre système.

• **La garde républicaine a également un rôle territorial à jouer en dehors de Paris**. Ses postes et détachements à cheval au profit des groupements sont une

contribution utile de façon saisonnière, sur la durée ou lors de manifestations publiques d'un jour. L'expertise anti-drone de la garde républicaine est également un formidable atout à partager, comme l'est l'apport des pelotons d'intervention de la garde pour contribuer au maintien de l'ordre lors de débordements.

TOUS UTILES LES UNS ENVERS LES AUTRES : AFFIRMER ET CONSOLIDER LE RÔLE DE CELLES ET CEUX QUE L'ON NE VOIT PAS TOUJOURS ET QUI VOUS PERMETTENT D'AGIR SUR LE TERRAIN.

Au-delà des appuis mentionnés précédemment, de nombreuses unités de soutien sont chargées d'assurer la soutenabilité et la résilience du système.

- **Les écoles de gendarmerie ont un rôle décisif dans l'apprentissage du socle opérationnel et comportemental commun à tous les gendarmes**, avant leur entrée dans tel ou tel « métier ». L'apprentissage des savoir-être nécessaires au contact avec la population, de plus en plus, est une des clés de l'enseignement délivré dans chacune de nos écoles. Ces exigences valent tant pour la formation initiale que pour la formation continue. Le rôle des écoles est tout à la fois celui de la continuité, de la diffusion de l'innovation aux nouvelles générations de gendarmes, mais son rôle est aussi bien sûr d'inculquer les réflexes prônés dans cette publication, au premier rang desquels le sens de

l'action collective au service de la population.

- **Sans les personnels de soutien, militaires et civils, la gendarmerie s'arrête.** Sans eux, elle ne peut pas fonctionner. Le travail réalisé au quotidien, au COMSOP comme par les personnels en charge de ces questions dans les unités, est considérable (solde, équipement, gestion des personnels, logistique, travail administratif...). L'opérationnel seul n'est rien. **Le soutien est même la clé du maintien de l'efficacité de notre action et de notre capacité à répondre présent en tout lieu et en tout temps.**

- Outre le fait qu'ils assurent le fonctionnement et la résilience de nos systèmes d'information et de commandement, **nos spécialistes de l'information et des communications, comme plus globalement l'ensemble des experts numériques de la gendarmerie (chaîne cyber,**

NTECH, brigadiers numériques), révolutionnent actuellement l'approche « territoriale » de la sécurité, en étendant notre mission au territoire numérique. En réalité, les interactions entre les deux sphères, physiques et numériques, sont permanentes. Le numérique intervient désormais dans chaque dimension de notre travail ! Toutes les unités sont concernées par cette approche, dont l'heureux paradoxe – en libérant du temps et en permettant d'organiser le service différemment – est de nourrir et renforcer le contact humain sur le terrain. C'est une révolution silencieuse qui n'a pas dit son dernier mot et dont la vocation est de soulager et servir singulièrement le travail des brigades.

- Nous mesurons au quotidien la précieuse contribution apportée par **notre réserve** : cette force est une composante à part entière de notre action. **La première préoccupation du commandement des réserves de la gendarmerie (CRG) est ainsi de soutenir le travail des unités territoriales grâce au renfort de nos réservistes.** Leur apport est indispensable

#2 « De nombreuses technicités mais une seule et même mission au service de la population : mobiliser l'ensemble des unités de gendarmerie dans la même direction »



pour nourrir le contact. Il constitue même une chance, car le profil, les connaissances et les réseaux des réservistes opérationnels comme des réservistes citoyens s'avèrent souvent complémentaires de ceux des militaires d'active. Sans les réservistes, la gendarmerie ne tiendrait pas un niveau d'engagement si élevé.

• Enfin, car son rôle n'est paradoxalement pas toujours connu ou expliqué aussi simplement qu'il le mériterait, **la DGGN est au service des unités**. Elle supervise le système et impulse les transformations nécessaires, au service, toujours, du travail des unités. Elle n'est pas là pour valider leurs initiatives (sauf situations majeures

bien entendu), mais pour leur donner les moyens et les outils, pour les accompagner, pour promouvoir les bonnes pratiques et veiller à la cohérence d'ensemble de l'action. L'intelligence est locale. La direction générale est là pour permettre qu'elle s'exprime le plus librement et le plus efficacement possible.



#2 « De nombreuses technicités mais une seule et même mission
au service de la population : mobiliser l'ensemble des unités de gendarmerie
dans la même direction »

NOTRE PRIORITÉ COMMUNE IMPLIQUE DE FAIRE DES CHOIX : DANS LE SENS, TOUJOURS, DU COLLECTIF !

Renforcer le travail d'équipe, travailler tous dans le même esprit avec les mêmes objectifs, réduire les derniers cloisonnements existants au sein de la maison, contribuer chacun à l'action générale de la gendarmerie aux côtés des brigades, tout cela est dans l'intérêt de la mission. C'est également votre intérêt à tous. **Travailler les uns avec les autres, les uns pour les autres, permet de libérer du temps. À une époque où les crises sont perpétuelles, cela nous aidera à « tenir ».**

Comme sur chaque sujet, vous avez l'initiative. La direction générale n'imposera pas seule de nouvelles combinaisons. Expérimentez-les. Bâissez-les. L'avenir de la gendarmerie appartient à ceux qui travaillent ensemble, avec bon sens, dans la cohésion et la cohérence, au service de la population.



Le sens de l'action, l'esprit des réformes

#2

« De nombreuses technicités
mais une seule et même mission
au service de la population :
mobiliser l'ensemble des unités
de gendarmerie dans la
même direction »

#1

« Placer la brigade territoriale
au centre de notre organisation,
condition d'un contact efficace et
permanent avec la population »

À paraître :

#3

« Du gendarme à l'officier général,
préparer notre corps social aux
enjeux d'avenir »

#4

« La stratégie d'innovation de la
gendarmerie : garantir que nous
disposerons demain des moyens
pour remplir notre mission »

#5

« À l'ère des crises, être en capacité
d'assurer un basculement permanent
entre sécurité du quotidien et
gestion de crise »



NOTRE ENGAGEMENT, VOTRE SÉCURITÉ



ET TOUS LES JOURS SUIVEZ LA GENDARMERIE SUR :

